



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Réf : AO/001AINA/ADRA/2022

Date de lancement : 06 Septembre 2022

Date de fin de soumission : 21 Septembre 2022

Date d'ouverture des plis : 21 Septembre 2022

Dans le cadre de son intervention d'urgence dans le sud-ouest, ADRA Madagascar, avec le financement de l'USAID/BHA et à travers **le projet AINA Emergency Relief 2022**, va procéder à la distribution de nourriture contre des vouchers dans le district d'Ampanihy.

A travers ce système de distribution contre voucher, ADRA Madagascar recherche des fournisseurs potentiels œuvrant dans le domaine de la vente de PPN notamment le riz, l'huile et les légumineuses (haricot, lojy, voanemba...) et pouvant faire des livraisons de quantités prédéfinies dans les points déterminés de chaque commune tous les mois, pour récupération par les bénéficiaires. La durée de l'intervention étant de 06 mois soit six mises à disposition de nourriture pour chaque site.

Description de l'intervention :

Dans le cadre de son intervention d'urgence dans la région ATSIMO ANDREFANA notamment dans le district d'Ampanihy, ADRA Madagascar à travers **le projet AINA Emergency Relief 2022** va appuyer 4 000 familles vulnérables à travers des distributions de nourriture.

Dans un premier volet, chaque famille bénéficiaire recevra une ration mensuelle composée de 30 kg de riz blanc, 3 litres d'huile végétale et 4.5 kg de légumineuses.

Approche :

Dans cette optique, ADRA recherche pour attribution de contrat, un ou des fournisseurs répondant aux critères suivants :

- Personne morale ou physique
- Inscrite au registre de commerce et des Sociétés,
- Ayant une identification fiscale et un numéro statistique,
- Ayant une adresse physique exacte
- Œuvrant dans l'importation et/ou collecte et la vente de produits de première nécessité
- Disposant d'une flotte solide de véhicule de transport de marchandises et ou en relation avec des compagnies de transport habituées dans l'acheminement de marchandises divers dans la région du Sud-Ouest.
- Disposant d'une large surface financière pour assurer les opérations ; pour assurer la mise à disposition des rations mentionnées ici haut dans des points de distributions identifiés au préalable.
- Disposant d'un magasin de stockage pour que ADRA puisse faire un contrôle des vivres à tout moment.

ADRA Madagascar entend par mise à disposition des vivres le fait de rendre disponible sur un lieu déterminé une quantité définie de vivres. Le fournisseur (titulaire du contrat) se charge de fournir le nombre de personnel adéquat pour servir cette mise à disposition mais ADRA Madagascar exige que le nombre et la qualité des personnes en charge pour un site soit au minimum les suivants :

- Un chef d'équipe : Chargé de faire la vérification des vouchers, assurer le pointage et faire signer la fiche de décharge de nourriture, clôturer les comptes à la fin de chaque journée.
- Un ou deux peseur(s) qui assurent la mesure des vivres reconditionnés
- Cinq à sept dockers pour assurer la manutention des vivres.

Méthodologie :

ADRA Madagascar se charge :

- de faire l'identification des bénéficiaires et
- de la distribution des vouchers aux familles recensées
- de communiquer la date de mise à disposition des vivres aux bénéficiaires concernés afin que les bénéficiaires se rendent au lieu et date convenus pour la récupération de leur ration. Cette date de mise à disposition des vivres sera fixée en commun accord avec le fournisseur au moins une semaine (7 jours) avant la première distribution.

De son côté, le fournisseur s'engage à :

- disposer/détenir la quantité préalablement convenue dans le contrat à la date de réception du Bon de Commande qui sera émis mensuellement. Une visite systématique avec inventaire et vérification de la qualité des vivres sera faite par un ou des représentants d'ADRA avant l'accusée de réception dudit bon de commande par le fournisseur.
- Et d'assurer l'acheminement et la mise à disposition de ces vivres à la date et lieu/site préalablement convenu. ADRA Madagascar ne tolère pas le mélange des denrées alimentaires avec :

- Du charbon de bois
- Du ciment
- Du carburant et/ou lubrifiant.

Ci-après les quantités requises pour chaque commune à chaque mois pour le programme régulier

District	nombre de ménage ciblé	Riz (en Kg)	Légumineuse (en kg)	Huile (en litre)	Huile (en kg)	Poids Total (en Kg)
Maniry	870	26 100	3 915	2 610	2 296.8	32 311.8
Ejeda	3 130	93 900	14 085	9 390	8 263.2	116 248.2
Total / mois	4 000	120 000	18 000	12 000	10 560	148 560
Total 6 mois	24 000	720 000,00	108 000,00	72 000,00	63 360	891 360

Géographie des transports :

ADRA travaillera dans 2 communes du district d'Ampanihy dans la Région Atsimo Andrefana.

Condition de paiement :

Les paiements des prestations se feront suivant chaque distribution et suivant la quantité des vouchers échangés et 30 jours après réception de la facture

Formulaire de souscription :

A – Présentation de l'entreprise :

- Nom ou Raison Social
- RCS
- NIF
- STAT
- Adresse physique
- Téléphone
- E-mail
- Activité principale
- Activité secondaire

B – Offre technique :

- Entrepôt :
 - Nombre
 - Location
 - Capacité
- Stock de produits disponible actuellement :
 - Riz blanc (mentionner l'origine et la date de moisson)
 - Légumineuse :
 - Haricot Blanc
 - Haricot Rouge
 - Niébé
 - Huile végétale
- Fréquence de ravitaillement en produits
- Nombre de personnel :
 - Personnel permanent
 - Nombre de personnel pouvant être dédié à l'opération (prestataires et journaliers inclus)
- Nombre de camions :
 - En propre
 - Pouvant être dédiés à l'opération
 - Si en sous-traitance, lister les compagnies de transport avec lesquelles vous allez sous-traiter. Préciser les contacts.
- Condition de paiement souhaitée :
 - 100% la fin de la prestation
 - A chaque fin de mise à disposition
 - Aucune avance ne serait acceptée.

C- Offre financière

L'offre est à diviser en deux lots soit :

Lot 1: Maniry

Lot 2 : Ejeda

Le soumissionnaire peut postuler pour un lot seulement ou pour la totalité mais ADRA se réserve de diviser ou de partager le lot à plusieurs contractants selon la capacité des fournisseurs prétendants.

Les tarifs à mentionner pour chaque lot soit le prix des vivres livrés sur site avec la prestation du fournisseur seront en Ariary et doivent inclure :

- Le prix par Kg pour chaque type de vivres
- La prestation de transport (manutention au départ, location, carburant)
- La prestation de mise à disposition (manutention, vérification des vouchers et signatures de la fiche de mise à disposition, mesure et reconditionnement des vivres selon la ration)

ADRA étant soumis au régime TMP, le prix demandé doit déjà inclure les 8% de Taxe. Le fournisseur s'engage à faire la déclaration des impôts relatifs à ce marché.

Tableau de soumission

Lot 1 : MANIRY

Les vivres seront conditionnés selon la ration au départ de l'entrepôt du fournisseur (30 kg de Riz, 4,5 kg de légumineuse et 3 litres d'huile végétale) et les bénéficiaires reçoivent leur ration avec les emballages fournis par le fournisseur

Type de vivres	Quantité mensuelle (en kg)	Total des 06 mois (en kg)	P.U (TTC en Ariary)	Total TTC (en ariary)
Riz blanc (importé)	26 100	156 600		
Riz blanc (local)	26 100	156 600		
Légumineuse	3 915	23 490		
Huile (litre)	2 610	15 660		
			TOTAL	

Lot 2 : EJEDA

Les vivres seront conditionnés selon la ration au départ de l'entrepôt du fournisseur (30 kg de Riz, 4,5 kg de légumineuse et 3 litres d'huile végétale) et les bénéficiaires reçoivent leur ration avec les emballages fournis par le fournisseur

Type de vivres	Quantité mensuelle (en kg)	Total des 06 mois (en kg)	P.U (TTC en Ariary)	Total TTC (en ariary)
Riz blanc (importé)	93 900	563 400		
Riz blanc (local)	93 900	563 400		
Légumineuse	14 085	84 510		
Huile (litre)	9 390	56 340		
			TOTAL	

Les offres seront à déposer avant le **21 Septembre 2022** à 12heures au bureau d'ADRA Madagascar, en face EPP Ambatomaro.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Mme Annie Phillip : annie.phillip@adra.mg Mr Garcia RAHARIMINOSON garcio.rahariminoson@adra.mg